

01 FEVRIER 1948

LA SOLUTION LIBANAISE DE LA QUESTION MONETAIRE *

La décision, prise par le Gouvernement, après de larges et décisives consultations, de signer l'accord qui liquide nos difficultés monétaires avec la France, doit être accueillie avec satisfaction par tous les Libanais. C'est un acte raisonnable que les circonstances avaient rendu inévitable, au terme de longues conversations qui se sont poursuivies à Paris et à Beyrouth. On peut assurer que les intérêts libanais de toute nature sont saufs et qu'en sauvegardant la valeur de la monnaie et sa stabilité (qui est une condition de l'indépendance), le Gouvernement a rendu au Liban un service inappréciable. Il n'est que juste de le reconnaître.

Avec l'objectivité et la mesure qui sont dans nos habitudes, nous tenons à rendre particulièrement hommage à l'attitude ferme et lucide de M. le Président du Conseil. M. Riad Solh s'est comporté en homme d'Etat et en homme de gouvernement dans une circonstance des plus délicates. Tous les Libanais doivent lui en savoir gré et nous n'hésitons pas à lui rendre ici nos compliments en l'assurant, à cette occasion, de notre approbation entière.

En ce qui concerne la Syrie, notre voisine particulièrement chère, il faut affirmer, solennellement, que c'est la plus absolue nécessité et la plus évidente sagesse qui nous ont interdit de partager son point de vue quant à la solution improvisée et dangereuse qu'elle envisageait. Après de longs pourparlers, les avantages obtenus par la Syrie et par le Liban, sans correspondre sans doute à tout ce que l'on demandait, dépassaient tellement les inconvénients, pour le Liban, surtout qu'il n'était plus possible d'hésiter. Tout le monde se rend compte que, dans le domaine économique et financier, les circonstances propres au Liban imposaient beaucoup plus de vigilance et d'esprit pratique qu'en Syrie. Nous savons que le Gouvernement libanais est allé jusqu'aux dernières limites du possible avant de prendre l'attitude qu'il a prise. Cela devenait pour notre pays, devant une dévaluation massive aux conséquences incalculables, une question de vie et de mort. Dans des pays comme la Syrie et le Liban, où chacun, mentalement, compte en or et ramène à peu près tout à l'or, une dévaluation de l'ordre de grandeur de celle à laquelle la France s'est résignée mettait en question les assises mêmes de l'Etat.

** Au bout de négociations qui avaient duré plusieurs mois, le Liban avait décidé de signer un accord monétaire avec la France. Pour sa part, la Syrie - suivant les conseils de son représentant dans la capitale française, M. Khaled El-Azem - s'était refusée à suivre la même voie, ce qui mena à la disjonction des monnaies libanaise et syrienne.*

Comment parer en effet à la hausse verticale inévitable des prix : comment empêcher l'élévation des salaires et des traitements qui eussent écrasé tous les prix de revient ; comment ne pas tenir compte, avec la ruine de tous les revenus fixes, de la désorganisation profonde de tous les budgets, à commencer par celui de l'Etat ? C'eût été un ébranlement tel qu'il n'eût pas été possible de soutenir le choc. Et l'Etat eut dû recourir en vitesse à des augmentations d'impôts si violentes que le pays anémié par la dévaluation n'eût pas été en mesure de les supporter.

Tout cela a été exposé avec franchise et clarté à nos amis syriens qui ont sans doute compris l'étendue de la difficulté.

Maintenant la Syrie peut agir comme elle l'entendra. Nous restons ses amis autant qu'avant et davantage s'il se peut. Nous espérons vivement qu'elle réexaminera la question d'extrême urgence et qu'elle pèsera de nouveau le pour et le contre pour s'assurer de ce qui lui convient vraiment et de ce qui ne lui convient pas. Il ne s'agit de rien de politique en effet, d'absolument rien ; mais seulement de l'aménagement amiable d'une liquidation rendue nécessaire par les engagements antérieurs et qui nous laissera absolument libres de notre décision à l'expiration d'un accord de caractère purement financier et économique dans les dispositions, échelonnées, portent sur dix ans, ce qui n'est pas énorme étant donné le problème à résoudre.

Il a semblé d'ailleurs, au dernier moment, que ce n'était plus une question de principe qui arrêtait nos amis syriens mais de simples modalités susceptibles d'être reconsidérées. Peut-être se donneront-ils de quelque manière la possibilité de réfléchir encore.

Nous ajouterons que nous espérons très vivement enfin qu'en tout et sans exception, nos relations très intimes avec la Syrie ne subiront aucune modification. Nous y mettrons, pour notre compte, le maximum de bonne volonté. Même si nos monnaies accusaient une valeur différente, une parité constante pourrait facilement s'établir entre elles et les rendre de nouveau automatiquement interchangeables comme c'est le cas pour la Belgique et le Luxembourg, à l'intérieur de l'Union douanière et économique belgo-luxembourgeoise. Ainsi, il faut être attentif à ne faire aucune confusion entre la question monétaire et la question douanière. Tout se ramènerait à une question de parité constante entre les monnaies.

Mais nous persistons à penser qu'une solution normale pourrait être trouvée qui permettrait à la Syrie de donner, même avec quelques retards, une suite affirmative aux négociations de Paris.

Nous souhaitons de tout cœur chance et bon succès à nos voisins et amis syriens.